

OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC

Attractions foraines

Expositions diverses

Étalages de commerçants et terrasses

Branchement électrique du chat perché

Occupation de la place Saint-Jacques

		TARIFS NON SOUMIS A TVA			
		2024	OBSERVATIONS	2025	OBSERVATIONS
ATTRACTIONS FORAINES					
Par semaine ou fraction de semaine	le m ²	1,32 €	minimum de perception (1,32 € x 50) = 66 €	1,36 €	minimum de perception (1,36 € x 50) = 68 €
EXPOSITIONS DIVERSES					
Par semaine ou fraction de semaine	le m ²	1,00 €	minimum de perception (1 € x 50) = 50 €	1,05 €	minimum de perception (1,05 € x 50) = 52,50 €
ETALAGE DE COMMERCANTS ET TERRASSES					
Chevalet	l'unité	46,00 €	forfait annuel	47,40 €	forfait annuel
Terrasse/étalage (forfait trimestriel)	le m ²	5,00 €	forfait trimestriel	5,15 €	forfait trimestriel
BRANCHEMENT ELECTRIQUE POUR LE CHAR PERCHE					
Forfait consommation 90 kw	par jour	19,50 €		20,00 €	
Forfait consommation 90 kw	par ½ journée			10,00 €	
OCCUPATION PLACE SAINT JACQUES (y compris électricité)					
Par dimanche de présence		25,00 €		26,00 €	

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20241121-SG_DEL_2024_202-DE
Date de télétransmission : 21/11/2024
Date de réception préfecture : 21/11/2024

OCCUPATIONS TEMPORAIRES DU DOMAINE PUBLIC

		TARIFS NON SOUMIS A TVA	
		2024	2025
OCCUPATION TEMPORAIRE DOMAINE PUBLIC			
*Pour dépôt de matériaux, matériels, échafaudages, bâtiments ou matériel de chantier (le m ²)	par jour	0,68 €	0,70 €
*Travailleurs en caravane (Par caravane)	par jour	2,11 €	2,17 €
*Véhicule de moins de 3,5 tonnes (vente de produits alimentaires) stationnant régulièrement <u>(Une convention sera établie avec chaque commerçant)</u>	par jour	6,04 €	6,20 €
*Véhicule de 3,5 tonnes à 19 tonnes (camion de livraison)	par jour	33,80 €	34,80 €
Véhicule de plus de 3,5 tonnes (vente de produits alimentaires) stationnant régulièrement <u>Une convention sera établie avec chaque commerçant</u>	par jour	22,00 €	23,00 €
Véhicule de plus de 3,5 tonnes (vente de produits alimentaires) stationnant régulièrement <u>Une convention sera établie avec chaque commerçant</u>	par 1/2 journée		11,50 €
*Véhicule de plus de 19 tonnes (vente d'outillage ou de matériel divers par un camion-magasin) de façon occasionnelle et dans un but commercial	par jour	224,00 €	230,00 €
Electricité extérieure			
*de 0 à 1000 watt (par jour)		1,50 €	1,55 €
*plus de 1000 watt (par jour)		3,50 €	3,60 €
*plus de 1000 watt (abonnement au trimestre)		32,00 €	33,00 €

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20241121-SG_DEL_2024_202-DE
Date de télétransmission : 21/11/2024
Date de réception préfecture : 21/11/2024